
Le projet d'implantation d'une filière porcine
au Saguenay – Lac-Saint-Jean
sous le regard du développement durable :

Autopsie d'un fiasco collectif

MÉMOIRE PRÉSENTÉ À LA COMMISSION SUR LE DÉVELOPPEMENT
DURABLE DE LA PRODUCTION PORCINE AU QUÉBEC

*Texte présenté antérieurement (en mars 2001) dans le cadre du cours
« Séminaire thématique en développement régional » du programme de doctorat en
développement régional de l'Université du Québec à Chicoutimi*

Auteur :

Denis Doré

MARS 2003

Table des matières

<u>INTRODUCTION</u>	6
<u>VERS UN DÉVELOPPEMENT DURABLE PLUS OPÉRATIONNEL</u>	8
<u>L'AVÈNEMENT D'UNE CONSCIENCE GLOBALE EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT</u>	8
<u>LE DÉVELOPPEMENT DURABLE : UN CONCEPT À « CONTEXTUALISER »</u>	10
<u>POUR UNE DÉFINITION FONCTIONNELLE</u>	10
<u>LE PROJET D'IMPLANTATION D'UNE FILIÈRE PORCINE AU SAGUENAY – LAC-SAINT-JEAN PAR NUTRINOR</u>	13
<u>LE PROMOTEUR</u>	13
<u>LE PROJET</u>	13
<u>LA JUSTIFICATION POLITIQUE, ÉCONOMIQUE ET SOCIALE DU PROJET</u>	14
<u>LE POTENTIEL DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DU PROJET</u>	16
<u>TROIS DIMENSIONS FONDAMENTALES</u>	16
<u>UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUEMENT DURABLE ?</u>	17
<u><i>L'autosuffisance régionale</i></u>	17
<u><i>La valorisation des ressources locales</i></u>	17
<u><i>La rentabilité</i></u>	18
<u><i>L'effet structurant et la création d'emplois</i></u>	18
<u><i>La production biologique</i></u>	18

<u>Conclusion sur la dimension économique du projet</u>	19
<u>UN DÉVELOPPEMENT ÉCOLOGIQUEMENT DURABLE ?</u>	19
<u>La production animale</u>	20
<u>La gestion des intrants</u>	20
<u>L'alimentation</u>	20
<u>L'érosion et la conservation des sols</u>	20
<u>La production de gaz à effet de serre</u>	20
<u>Conclusion sur la dimension écologique du projet</u>	21
<u>UN DÉVELOPPEMENT SOCIALEMENT DURABLE ?</u>	22
<u>La santé des travailleurs</u>	22
<u>La santé des consommateurs</u>	22
<u>Les antibiotiques</u>	22
<u>La santé des résidents à proximité des installations</u>	23
<u>La santé animale</u>	23
<u>L'accès aux ressources</u>	23
<u>Le partenariat</u>	24
<u>La concertation et la participation du public</u>	24
<u>Conclusion sur la dimension sociale du projet</u>	24
<u>LES ENSEIGNEMENTS DE LA REVUE DE PRESSE</u>	26
<u>QUELQUES HYPOTHÈSES</u>	26
<u>QUELQUES NOTES MÉTHODOLOGIQUES</u>	27
<u>UN DÉBAT SUR-MÉDIATISÉ</u>	28
<u>UNE DISCUSSION DÉSORGANISÉE AUX INTERLOCUTEURS MULTIPLES</u>	28

<u>LES JOURNAUX : UN CANAL DE DISCUSSION INAPPROPRIÉ</u>	32
<u>LA MONTÉE DE L'INTRANSIGEANCE</u>	33
<u>UN FIASCO COLLECTIF</u>	37
<u><i>Une coopérative qui vieillit mal</i></u>	37
<u><i>Un gouvernement sourd et muet</i></u>	38
<u><i>Une région mal outillée</i></u>	39
<u>CONCLUSION</u>	41
<u>BIBLIOGRAPHIE</u>	44

ANNEXE 1 – SYNTHÈSE DE LA REVUE DE PRESSE (cette annexe peut être acheminée à la Commission sur demande)

ANNEXE 2 – CALENDRIER DES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS (cette annexe peut être acheminée à la Commission sur demande)

Table des illustrations

Tableaux

Tableau 1 –	Bilan du potentiel de développement durable du projet <i>Dimension économique</i>	19
Tableau 2 –	Bilan du potentiel de développement durable du projet <i>Dimension écologique</i>	20
Tableau 3 –	Bilan du potentiel de développement durable du projet <i>Dimension sociale</i>	24
Tableau 4 –	Extrait de la synthèse de la revue de presse.....	27
Tableau 5 –	Nombre d'articles au sein desquels les différents acteurs ont été les principaux interlocuteurs.....	29
Tableau 6 –	Partage des interventions selon les catégories d'acteurs.....	30

Figures

Figure 1 –	Partage des interventions selon les catégories d'acteurs	31
Figure 2 –	Nombre d'articles publiés selon la position des acteurs.....	32
Figure 3 –	Nombre d'articles publiés par mois.....	34
Figure 4 –	Proportion mensuelle des articles ayant un ton plutôt intransigeant.....	35

Introduction

*** Note à l'intention de la Commission :**

Ce mémoire a été présenté antérieurement (en mars 2001) dans le cadre du cours « Séminaire thématique en développement régional » du programme de doctorat en développement régional de l'Université du Québec à Chicoutimi. Bien qu'en ligne directe avec la problématique du développement durable de la production porcine au Québec, celui-ci traite d'un cas bien précis, soit le projet d'implantation d'une filière porcine au Saguenay – Lac-Saint-Jean par la coopérative Nutrinor. J'ai cru bon transmettre cet écrit à la Commission car j'estime qu'il contient quelques informations pertinentes tirées à même l'analyse d'un événement concret ayant marqué les collectivités de la région et se voulant ainsi un exemple extrêmement évocateur. Je suis d'avis que les quelques enseignements qu'il contient sont susceptibles de fournir un éclairage supplémentaire pouvant se transposer à l'ensemble du Québec.

Denis Doré, mars 2003

C'est au cours de l'automne 1999 que la population du Saguenay – Lac-Saint-Jean prenait conscience du lancement imminent d'un important projet d'implantation d'une filière porcine mené par la coopérative agroalimentaire Nutrinor. Semant l'inquiétude chez de nombreux citoyens, cette nouvelle provoqua le déferlement d'une vague de protestations d'une ampleur insoupçonnée. Au cours des 15 mois qui suivirent, les conflits et les crises se succédèrent au gré des « prises de becs », des jeux de coulisses et des pressions multiples. Le territoire régional devint alors le théâtre d'une mise en scène pathétique au sein de laquelle les acteurs se livrèrent à une improvisation désarticulée se transformant peu à peu en un véritable dialogue de sourds.

Comme ce fut le cas pour plusieurs observateurs, la contemplation de cette débandade me laissa songeur. Comment une telle chose avait-elle pu se produire ? Le projet était-il à ce point inacceptable pour la population régionale ? Ne présentait-il pas un certain potentiel de développement durable ? Qui était responsable de ce fiasco ? Ces interrogations, à première vue anodines, apparaissent avec un peu de recul, tout à fait fondamentales. Non seulement parce qu'elles visent à mieux comprendre les causes de la déroute du dossier de la filière porcine, mais aussi parce qu'elles remettent en cause l'ensemble du processus de concertation régional et parce qu'elles questionnent fortement la capacité des collectivités locales et régionales à faire sereinement les choix qui assurent la prise en charge de leur développement dans un esprit de

durabilité. Je me propose donc, au cours de ce bref travail d'analyse, de scruter l'évolution du projet de Nutrinor afin de tenter d'y déceler des éléments d'explication susceptibles de conduire à une meilleure compréhension des limites du modèle régional actuel en ce qui a trait à la mise en application des principes du développement durable.

Pour ce faire, je débiterai mes propos par une brève mise en contexte du concept de développement durable. J'y ferai état de son évolution, de la prise de conscience environnementale des années '80 à l'émergence d'une pensée globale du développement au tournant du XXI^e siècle. Puis, j'aborderai l'enjeu crucial de la prochaine décennie que représente son opérationnalisation par les collectivités locales et régionales de l'ensemble de la planète.

Dans la seconde partie, je présenterai les grandes lignes du projet d'implantation de la filière porcine, tel que proposé par Nutrinor, en mettant en évidence le point de vue du promoteur et les éléments justificatifs qui sont à l'origine de sa démarche.

La troisième partie sera, quant à elle, consacrée à l'étude des impacts économiques, écologiques et sociaux du projet, dans une perspective de développement durable. À cette occasion, je m'appuierai sur les conclusions livrées par le comité d'examen de la Région laboratoire du développement durable dans son rapport de février 2000. J'en ferai le bilan et les agrémenterai de certaines précisions et appréciations personnelles.

Finalement, c'est au sein de la quatrième et dernière partie que je m'attarderai à décortiquer une revue de presse de mon cru, constituée de 147 articles de journaux de la région, rapportant les faits marquants du dossier tout au long de son déroulement. Je tenterai d'en extraire certains enseignements susceptibles de confirmer l'hypothèse selon laquelle le dérapage du projet est principalement dû à l'absence d'un canal de communication adéquat permettant aux différents acteurs concernés d'entamer un véritable dialogue. J'essaierai par le fait même de montrer que la responsabilité de l'échec de la concertation est de nature collective et que, par conséquent, les solutions qui doivent être mises en œuvre, n'ont d'autre choix que d'interpeller l'ensemble de la collectivité.

Vers un développement durable plus opérationnel

L'avènement d'une conscience globale en matière de développement

Au cours de la seconde moitié du XX^e siècle, l'humanité a entrepris une importante prise de conscience qui l'a menée à une meilleure compréhension des liens étroits qui unissent les multiples écosystèmes et les diverses collectivités de la planète. L'émergence d'une telle conscience planétaire a mis en évidence le caractère limité des ressources naturelles disponibles et la fragilité des écosystèmes mondiaux de même que l'existence d'inégalités croissantes entre les différents peuples de la terre. Les nombreuses conférences, conventions, déclarations, chartes et protocoles qui ont marqué les décennies 1980-90 ont ainsi répété avec force, sous des formes diverses, le même message : l'humanité doit réinventer sa vision du développement. C'est dans ce contexte que le premier Sommet de la Terre, tenu à Rio, en 1992, a popularisé les fondements d'un *développement durable*, une stratégie alternative de développement élaborée, dès 1987, par les membres de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement¹ et basée sur l'atteinte d'un équilibre entre l'impératif de croissance économique, le respect de l'environnement et la recherche de l'équité pour tous.

Près de dix ans plus tard, la pertinence d'une telle vision du développement ne saurait être mise en doute. L'équilibre écologique, déstabilisé par les assauts incessants de l'ère industrielle, est aujourd'hui grandement menacé (réchauffement climatique, effet de serre, détérioration de la couche d'ozone, épuisement des ressources naturelles, destruction de la biodiversité, désertification, pollution de l'eau, etc.) alors que la polarisation de la richesse, suivant les règles d'un capitalisme omniprésent, est la source de tensions croissantes entre les mieux nantis et les plus démunis de notre monde. Plus que jamais, la nécessité de promouvoir les principes d'un développement durable apparaît évidente.

¹ Voir le rapport de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement, publié en 1987 et mieux connu sous le nom de « *Rapport Brundtland* ».

Mais cette fois-ci, il semble qu'un pas de plus se doit d'être franchi. En effet, selon Kofi A. Annan, Secrétaire général de l'ONU², il est maintenant impératif que le discours cède sa place à l'action et que les principes du développement durable soient mieux intégrés dans la politique économique générale de chacune des nations du monde. En ce sens, plusieurs pays ont entamé une première tentative de mise en application des principes du développement durable sur leur territoire. Toutefois, force est d'admettre, à la lumière du récent échec de la Conférence de La Haye, visant à établir les bases de la mise en œuvre du Protocole de Kyoto sur les changements climatiques, que ce processus s'avère extrêmement ardu. Les progrès enregistrés sont plutôt minimes et les nations hésitent à prendre des engagements fermes. Par conséquent, le scepticisme perdure. Le développement durable ne serait-il finalement qu'une douce utopie ? Existe-t-il un réel espoir de le voir un jour intégrer les politiques de développement des nations du monde ?

Bien qu'il semble évident que les États du monde tardent à agir, de multiples actions sont entreprises par les collectivités locales et régionales un peu partout sur la planète. Au Québec, le Saguenay – Lac-Saint-Jean tente, depuis plus de dix ans déjà, de s'imposer comme une *Région laboratoire de développement durable*. Certains progrès ont été effectués en ce sens, mais la tâche est laborieuse et les résultats sont souvent difficiles à percevoir. Comment se fait-il que le processus d'intégration des principes du développement durable soit si difficile à mettre en œuvre au sein des collectivités locales et régionales ? Cette question d'une importance primordiale est cependant extrêmement vaste et déborde largement l'objectif de ce présent travail. En effet, une recherche beaucoup plus approfondie serait nécessaire pour en arriver à identifier l'ensemble des acteurs locaux et régionaux ainsi que la dynamique qui anime leurs relations à travers les divers mécanismes formels et informels existants. Quoi qu'il en soit, je crois que la présente analyse permettra de jeter un peu de lumière sur l'une des facettes de cette dynamique mettant en cause les mécanismes garants de l'acceptabilité sociale des projets de développement. Mais avant d'aller plus loin, je crois qu'il est de mise de préciser le concept de développement durable.

² Propos tenus par Kofi A. Annan dans : « *Nous les peuples : Le rôle des Nations-Unies au XXI^e siècle ; Pour un avenir viable* », 2000, p.73

Le développement durable : un concept à « contextualiser »

Les définitions du développement durable varient considérablement selon les interprétations des différents auteurs qui se l'approprient selon leurs besoins spécifiques. Alors que pour certains il revêt un sens plutôt écologique, pour d'autres, il renvoie d'abord à une forme de conscience humanitaire globale. Il arrive même parfois que certains auteurs drapent le principe de durabilité dans des habits purement économiques, le mettant ainsi au service de seuls impératifs financiers incompatibles avec l'objectif fondamental d'équilibre qu'il poursuit. Ainsi dépouillé de son contexte, le concept de développement durable perd tout son sens. C'est pourquoi j'estime qu'il est primordial de bien définir les paramètres de la problématique actuelle si l'on désire éclairer le concept avec justesse.

Pour une définition fonctionnelle

Le présent mémoire, bien qu'il prenne appui sur des bases théoriques évidentes, se veut profondément marqué par le pragmatisme. En effet, la nature du sujet traité tout comme la méthodologie utilisée témoignent d'un souci qui m'est cher, soit celui de prodiguer au développement durable une forme tangible. Le débat entourant l'implantation d'une filière porcine au Saguenay – Lac-Saint-Jean n'est pas une illusion. Il s'anime sur un territoire palpable, est vécu par gens en chair et en os et s'incarne à travers les agissements des acteurs du développement régional. Il s'analyse en termes d'emplois créés et de capitaux investis, de même qu'en tonnes de lisier et en charges d'odeurs. Il prend la forme d'allocutions formelles et de discussions objectives, de même que de profondes déceptions et de discours passionnés. Par conséquent, il m'apparaît évident que la définition retenue doit absolument en être teintée. Elle doit être pratique et fonctionnelle.

Si on se réfère à la formulation qui a le plus fortement marqué la littérature et qui fut popularisée par la Commission mondiale sur l'environnement et sur le développement, en 1987-88, dans son rapport intitulé « *Notre avenir à tous* » (mieux connu sous le nom de Rapport Brundtland), on s'aperçoit rapidement que celle-ci s'avère nettement insuffisante pour atteindre cet objectif. Selon la Commission, « *le développement durable est un développement qui répond aux besoins du*

présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs ».³ Cette définition, toute simple et fort agréable, il faut bien l'admettre, est lourde de sens. Ses implications sont multiples et complexes. Toutefois, elle demeure beaucoup trop superficielle. Plusieurs auteurs ont tenté de la rendre plus explicite et terre-à-terre, mais ils se sont buttés à des difficultés insoupçonnées. Car, si le concept du développement durable demeure relativement simple, il en est tout autrement pour son application. Lorsque vient le temps de les confronter à de réels problèmes de développement, les modalités d'application des principes qu'il sous-tend se brouillent rapidement devant la multiplicité des facteurs à considérer et la complexité des relations humaines qui animent le modèle et le transforme constamment.

Quoi qu'il en soit, malgré les difficultés apparentes qui se dressent sur le chemin de l'opérationnalisation du concept de développement durable, je suis profondément convaincu que c'est là que réside le véritable défi du développement en ce début de troisième millénaire. C'est pourquoi je persiste à croire, et je ne suis pas le seul à le faire, qu'il faut redoubler d'ardeur et multiplier les propositions novatrices en ce sens. Dans un texte intitulé « *Penser et concrétiser le développement durable* », Jean-Guy Vaillancourt, sociologue à l'université de Montréal, écrivait que « *ce qu'il y a de plus important et de plus intéressant au sujet de l'expression de développement durable, ce n'est pas la façon de la concevoir, mais plutôt la façon de la réaliser et de l'instituer, au niveau international, national, régional et local et dans divers secteurs de la société et de l'environnement* ».⁴

À ce chapitre, la Région laboratoire du développement régional (RLDD) propose une approche analytique originale, principalement basée sur l'action. Comme le rappelle Claude Villeneuve, président-fondateur de l'organisme, « *le concept de laboratoire implique les notions d'études et d'expérimentations. C'est pourquoi on y conçoit des projets pour tenter de mieux cerner les contraintes de ce développement plus équitable et plus respectueux de l'environnement* ».⁵ Le modèle préconisé en est un permettant d'évaluer le degré de cohérence d'un projet de

³ Définition énoncée par la Commission mondiale sur l'environnement et sur le développement dans son rapport intitulé « *Notre avenir à tous* », 1998

⁴ VAILLANCOURT, Jean-Guy, « Penser et concrétiser le développement durable ». Dans *Écodécision*, Hiver 1995, p. 39

⁵ VILLENEUVE, Claude, « Le Saguenay – Lac-Saint-Jean; une région laboratoire pour le développement durable ». Dans *Écodécision*, hiver 1995, p.87

développement en fonction d'un nécessaire équilibre entre les quatre pôles d'un tétraèdre : besoins matériels, besoins de qualité du milieu et de pérennité des ressources, besoins d'équité et besoins sociaux et spirituels. Ainsi, chaque expérience concrète permet à la RLDD d'ajuster son modèle d'analyse et de raffiner ses indicateurs. L'organisme a d'ailleurs entrepris, en février 2000, l'élaboration d'un tableau de bord lui permettant, de concert avec les décideurs de la région, de se doter d'indicateurs plus précis se rapportant directement aux priorités et objectifs régionaux.⁶

En outre, il est intéressant de noter que la RLDD, au lieu de tenter de définir ce qu'est un projet de développement durable, préfère adopter une vision plus dynamique, centrée sur la mise en place d'un processus de bonification des projets vers le développement durable. Au lieu d'encourager l'exclusion, cette approche favorise une amélioration progressive des projets de développement. La RLDD a d'ailleurs pu mettre à contribution son expertise dans le cas du projet d'implantation d'une filière porcine présenté par Nutrinor puisqu'elle a procédé à son analyse en fonction des trois grandes dimensions du développement : économique, écologique et sociale.

Puisque je me sens tout à fait à l'aise avec cette démarche et que je n'ai pas l'intention de réinventer la roue, je m'en inspirerai grandement lorsque viendra le temps de procéder à l'analyse des impacts du projet dans la troisième partie de ce document.

⁶ BERNIER, Yvon, *La région se donne un outil indispensable*. Le Quotidien, 15 février 2000

Le projet d'implantation d'une filière porcine au Saguenay – Lac-Saint-Jean par Nutrinor

Le promoteur

Le promoteur du projet d'implantation d'une filière porcine est la coopérative agroalimentaire du Saguenay – Lac-Saint-Jean « Nutrinor ». Cette dernière est déjà bien implantée en région depuis plus de 50 ans, puisqu'en plus de sa division dédiée à la production animale et végétale, la coopérative offre aux collectivités locales et régionales une gamme variée de produits et services, allant des produits laitiers, eau de source, pâtisseries et charcuteries, aux produits pétroliers, propane et butane, en passant par la quincaillerie, les bois francs et les véhicules de camionnage. En tout et partout, l'entreprise compte 400 employés et 1 400 membres et génère un chiffre d'affaires de 192 millions annuellement.⁷

Le projet

Le projet, mis de l'avant par Nutrinor au cours de l'année 1999, consiste en l'implantation d'une véritable filière porcine régionale visant une augmentation notable de la production de porcs ainsi que la création d'un réseau de partenaires privés répartis un peu partout sur le territoire. Tel que présenté par les promoteurs au printemps 2000, le schéma prévoit une répartition de la production en 7 sites différents. Selon le plan esquissé, Nutrinor construirait une maternité d'une capacité d'environ 1 200 places dans la municipalité d'Hébertville ainsi qu'une pouponnière, basée à Hébertville-Station et pouvant accueillir 3 500 porcelets. Par ailleurs, cinq fermes d'engraissement, d'une capacité d'accueil totalisant 8 000 places, seraient construites par des producteurs privés à Saint-Bruno, Saint-Honoré, Laterrière, Normandin et Saint-Edmond-des-Plaines.

Grâce à ces nouvelles infrastructures, la coopérative affirme être en mesure de faire passer la production porcine régionale de 20 000 à 45 000 bêtes par an. Il est à noter que le projet global comporte une seconde phase de développement, conditionnelle aux fluctuations du marché et à

l'intérêt démontré par les producteurs impliqués. Cette deuxième étape permettrait de doubler la production de la maternité et de la pouponnière, d'augmenter la capacité d'accueil des fermes déjà actives et de procéder à la construction de trois fermes supplémentaires, à Delisle (1) et à Normandin (2).

La justification politique, économique et sociale du projet

Nutrinor soutient que son projet s'inscrit dans une vision du développement largement partagée par les acteurs régionaux. Le promoteur rappelle à cet effet que « *la production porcine a été identifiée, dès 1994 lors de l'exercice de planification stratégique régionale du Saguenay – Lac-Saint-Jean, comme une voie d'avenir pour l'agriculture. Plus encore, elle a été confirmée comme une priorité de développement économique pour le Québec à la Conférence agroalimentaire d'Agriculture Québec 1998.* »⁸

En fait, la coopérative prétend que la production porcine représente une bonne opportunité de diversification pour l'agriculture régionale en plus de permettre l'écoulement des surplus céréaliers, voire même l'augmentation de la production céréalière régionale. Selon les chiffres avancés par Nutrinor, la production porcine régionale actuelle ne serait que de l'ordre de 20 000 bêtes, alors que la consommation frôlerait les 120 000 porcs. Le projet permettrait donc de réduire considérablement les importations et de solidifier l'équilibre économique régional dans le domaine agroalimentaire.

En outre, Nutrinor rappelle que le projet commandera un investissement total de 13 millions \$, dont 8,5 millions \$ proviendront de la coopérative et 4,5 millions \$ de producteurs privés. Les dirigeants prévoient la création de 20 emplois directs et prétendent que, dans le domaine agricole, chaque emploi créé correspond à plusieurs emplois indirects. Ils estiment ainsi que plus de 220 emplois

⁷ Les informations concernant le projet mis de l'avant par Nutrinor sont tirées d'un dépliant d'information produit par la coopérative et intitulé « *Projet Nutrinor : Un projet respectueux des citoyens et de l'environnement* », avril 2000, p.1

⁸ Extrait de « *Projet Nutrinor : Un projet respectueux des citoyens et de l'environnement* », avril 2000, p.1

seront générés par le projet et soutiennent que « *les fermes de production porcine entraîneront une activité économique régionale de 8 millions \$ annuellement au Saguenay – Lac-Saint-Jean.* »⁹

Par ailleurs, Nutrinor est d'avis que son projet « *deviendra un modèle pour la production porcine « bio-santé » au Québec* ». La coopérative soutient qu'elle le développera selon « *un modèle innovateur faisant appel aux plus récentes technologies éprouvées et à des standards de qualité parmi les plus élevés au monde* ». ¹⁰ Selon les dirigeants, il s'agit d'un créneau exceptionnel fournissant une opportunité sans pareil dans la recherche de débouchés essentiels pour la relève agricole en région.

⁹ Extrait de « *Projet Nutrinor : Un projet respectueux des citoyens et de l'environnement* », avril 2000, p.2

¹⁰ Extrait d'un communiqué de presse émis par Nutrinor le 10 mars 2000 et intitulé : « *Le projet de Nutrinor deviendra un modèle pour la production porcine « bio-santé » au Québec* ».

Le potentiel de développement durable du projet

Trois dimensions fondamentales

Maintenant que j'ai présenté le promoteur et dépeint les grandes lignes du projet qu'il caresse ainsi que les éléments justificatifs qui le motivent, permettez-moi de poser la question qui est au cœur de cette analyse : le projet d'implantation d'une filière porcine au Saguenay – Lac-Saint-Jean est-il garant d'un développement durable des collectivités régionales ?

Pour tenter d'y répondre, je procéderai à l'analyse du dossier en la décortiquant en trois sous-questions correspondant aux trois dimensions fondamentales du développement telles que décrites par la RLDD dans son rapport (économique, écologique et sociale) :

- Le projet est-il économiquement profitable, et cela dans une perspective de développement qui soit structurante et collective ?
- Le projet assure-t-il la protection des écosystèmes naturels au sein desquels il entend se déployer ?
- Le projet est-il pleinement souhaité, accepté et soutenu par les collectivités au sein desquelles il entend s'implanter ?

J'aborderai d'abord les deux premières dimensions (économique et écologique) en me basant largement sur le travail effectué par la Région laboratoire de développement durable, puisque celui-ci fournit des indications fort pertinentes à ce sujet. J'estime à ce propos, qu'il serait tout à fait insensé de ma part de faire fi de cette source informative de qualité et de me lancer dans une analyse personnelle de chaque aspect de la problématique alors que des spécialistes compétents ont déjà fait une bonne partie du boulot. Je compte plutôt me servir de leurs réflexions pour pousser l'analyse un peu plus loin et ajouter ma contribution dans ce dossier en m'attardant tout particulièrement sur la dimension sociale du problème et sur l'épineuse question des lieux de débat public et de l'acceptabilité sociale. Je suis d'avis qu'il s'agit d'un enjeu fondamental, dépassant largement le cas spécifique de la filière porcine et se devant d'être approfondi. Je consacrerai donc les deux dernières parties de ce document à l'étude de cet enjeu.

Un développement économiquement durable ?

Afin de savoir si le projet est économiquement profitable et cela, dans une perspective collective et structurante à moyen et à long terme, je me référerai directement au document de la RLDD. Cinq points ont été examinés par le comité d'analyse : *l'autosuffisance régionale, la valorisation des ressources locales, la rentabilité, l'effet structurant et la création d'emplois, la production biologique*.¹¹

L'autosuffisance régionale

Je l'ai mentionné précédemment, la région consomme beaucoup plus de porcs qu'elle n'en produit (au moins 5 fois plus). L'implantation d'une filière porcine, telle que proposée par Nutrinor, contribuerait à rééquilibrer la balance économique dans ce secteur d'activité et, du même coup, à améliorer le bilan régional des flux de capitaux. Ceci peut être perçu comme un point positif dans la mesure où l'autosuffisance régionale, sans être une nécessité absolue, peut s'avérer un atout non négligeable, les capitaux supplémentaires pouvant être dépensés en région et contribuer à son développement. De plus, en ce qui a trait au produit lui-même, il ne fait aucun doute, selon la RLDD, que « *la qualité d'un porc produit et consommé en région est un fait indéniable* ». ¹²

La valorisation des ressources locales

Selon l'analyse de la RLDD, le projet de filière porcine permet la valorisation des ressources locales de trois manières. D'abord, celui-ci générera une demande substantielle en matière de céréales, ce qui permettra d'écouler une part des surplus céréaliers régionaux. Puis, le projet requérant une expertise particulière, il mènera à l'embauche d'un spécialiste de la production porcine. Ceci est particulièrement intéressant aux yeux du comité d'analyse, car ceux-ci soutiennent que « *les experts qui vivent en région développent une sensibilité aux intérêts de la région et constituent de précieux alliés lors de l'implantation de projets complexes et délicats* ». ¹³

¹¹ RLDD, *Le potentiel de développement durable d'un projet de production porcine dans la région* . Document présenté à Nutrinor, 29 février 2000, p.24

¹² RLDD, *Le potentiel de développement durable d'un projet de production porcine dans la région* . Document présenté à Nutrinor, 29 février 2000, p.24

¹³ RLDD, *Le potentiel de développement durable d'un projet de production porcine dans la région* . Document présenté à Nutrinor, 29 février 2000, p.26

Enfin, compte tenu qu' « *il est de notre responsabilité collective* », devant « *cette nécessité qu'est l'agriculture* » pour subvenir à nos besoins, « *d'utiliser le plus efficacement possible les terres arables disponibles* », la RLDD est d'avis que le projet de Nutrinor « *vise la valorisation du territoire pour les fins agricoles auxquelles il est destiné* », en se souciant de limiter les inconvénients pouvant être causés à la population environnante.

La rentabilité

Pour Nutrinor, il est clair que le projet présente un intérêt financier notable, puisqu'il permet l'utilisation de grains régionaux supplémentaires ainsi qu'une augmentation de la rentabilité de sa meunerie. En outre, la coopérative soutient que l'intérêt est grand pour les producteurs privés qui désirent consolider et diversifier leurs fermes. Or, la RLDD prend soin de préciser l'ampleur du débat de société qui entoure l'épineuse question des subventions octroyées par le gouvernement au monde agricole et leur impact sur la rentabilité réelle de cette industrie.

L'effet structurant et la création d'emplois

Selon le comité d'examen, le projet de Nutrinor prend bien en compte la disponibilité de la main d'œuvre régionale et se présente comme une réponse intéressante au problème de la relève agricole. Il souligne en plus que de nombreux emplois indirects seront créés dans divers secteurs, ce qui est fort positif dans une région où le taux de chômage est parmi les plus élevés au pays.

La production biologique

Sur ce point, les experts de la RLDD sont clairs : « *le projet que nous analysons ne comprend aucune dimension biologique. Il s'inscrit dans un mode de production agro-industriel conventionnel [...]*».¹⁴ Or, selon eux, les récentes études publiées sur ce sujet présentent l'agriculture biologique comme étant plus avantageuse et vouée à un avenir beaucoup plus prometteur.

¹⁴ RLDD, *Le potentiel de développement durable d'un projet de production porcine dans la région*. Document présenté à Nutrinor, 29 février 2000, p.28

Conclusion sur la dimension économique du projet

TABLEAU 1

Bilan du potentiel de développement durable du projet
Dimension économique

	<i>Positif</i>	<i>Ambivalent</i>	<i>Négatif</i>
L'autosuffisance régionale	X		
La valorisation des ressources locales	X		
La rentabilité		X	
L'effet structurant et la création d'emplois	X		
La production biologique			X

L'examen de la dimension économique du projet, selon les critères retenus par la RLDD, permet de constater que ce dernier comporte des avantages indéniables. Cependant, il n'est pas exempt de faiblesses et certaines améliorations pourraient être apportées pour faire en sorte qu'il épouse davantage les principes d'un développement économique véritablement durable. Voici un résumé des quelques recommandations émises par la RLDD à ce sujet:¹⁵

- La création d'un abattoir régional multifonctionnel qui accroîtrait l'effet structurant du projet pour la région;
- Le développement d'une expertise régionale spécifique;
- La transformation régionale de la ressource porcine;
- L'utilisation des sites d'engraissement comme levier de développement pour les milieux en déstructuration.

À la lumière de cette analyse et une fois ces quelques recommandations prises en compte, il semble que le projet d'implantation d'une filière porcine au Saguenay – Lac-Saint-Jean possède, sur le plan économique, un potentiel suffisant pour s'inscrire dans un processus de développement durable.

Un développement écologiquement durable ?

Afin d'évaluer les risques d'impacts écologiques du projet, je ferai encore une fois référence au rapport présenté par le comité d'examen de la RLDD. Celui-ci traite de la question en cinq points

¹⁵ RLDD, *Le potentiel de développement durable d'un projet de production porcine dans la région*. Document présenté à Nutrinor, 29 février 2000, p.5

distincts : *la production animale, la gestion des intrants, l'alimentation, l'érosion et la conservation des sols, la production de gaz à effet de serre.*¹⁶

La production animale

La concentration des activités d'élevage peut s'avérer un facteur de risque important, notamment en ce qui concerne la gestion du fumier. Nutrinor prévoit une répartition de ses activités, mais aucune information n'est donnée concernant les critères géographiques pour les choix des sites d'engraissement. Par ailleurs, la coopérative opte pour les lisiers liquides qui sont beaucoup plus polluants que le compost. Cependant, Nutrinor assure qu'elle possèdera des installations répondant aux normes actuelles d'entreposage du fumier liquide allant même jusqu'à les dépasser.

La gestion des intrants

Le projet devrait entraîner une diminution notable des engrais chimiques au profit d'engrais de ferme et les dirigeants soutiennent que le plan agroenvironnemental de fertilisation sera suivi à la lettre.

L'alimentation

La coopérative a opté pour un plan alimentaire multiphase réduisant les taux d'azote et de phosphore retrouvés dans les déjections.

L'érosion et la conservation des sols

Le drainage est un élément clé dans une stratégie de conservation des sols et de protection des berges et des cours d'eau. Or, aucune information n'a été transmise par Nutrinor sur ce point.

La production de gaz à effet de serre

Pour ce qui est de la réduction des émissions de gaz carbonique, il semble que le bilan soit plutôt nul entre le gain obtenu par la réduction des transports associés à l'importation de la viande de porc et la perte enregistrée pour le parcours jusqu'à l'abattoir extra-régional. Quant au méthane et

¹⁶ RLDD, *Le potentiel de développement durable d'un projet de production porcine dans la région.* Document présenté à Nutrinor, 29 février 2000, p.29

aux oxydes nitreux, il s'agit surtout d'une question d'alimentation ainsi que d'entreposage et d'épandage des lisiers. Or, sur ces points, les informations fournies s'avèrent insuffisantes pour évaluer les impacts.

Conclusion sur la dimension écologique du projet

TABLEAU 2
Bilan du potentiel de développement durable du projet
Dimension écologique

	<i>Positif</i>	<i>Ambivalent</i>	<i>Négatif</i>
La production animale		X	
La gestion des intrants	X		
L'alimentation	X		
L'érosion et la conservation des sols		X	
La production de gaz à effet de serre		X	

De manière générale, en ce qui a trait aux risques écologiques liés à l'implantation de la filière porcine, il semble que la situation soit plutôt ambivalente. Sans être négatif, le portrait de la situation se veut tout de même inquiétant vu l'absence de données importantes eu égard à la préservation de sols et aux émissions de gaz à effet de serre. De plus, le choix du lisier liquide constitue un facteur de risque supplémentaire qui fait perdre des points au projet. Cependant, les documents fournis par Nutrinor laissent entrevoir une réelle volonté de la part des dirigeants d'appliquer avec soin les normes prévues par le nouveau plan agroalimentaire québécois en plus d'utiliser des installations à la fine pointe de la technologie.

Afin de bonifier le projet au niveau écologique, le comité d'analyse de la RLDD a soumis à Nutrinor une série de recommandations relativement importantes :¹⁷

- La gestion des lisiers pour la maternité et la pouponnière en produisant du compost;
- La gestion sur litière pour les sites d'engraissement;
- L'optimisation du contenu nutritif des animaux afin de réduire la charge polluante des lisiers;
- L'élaboration de plans de gestion des sols qui feront l'objet d'épandage;
- L'adoption de plans de conservation des sols et de l'eau;
- L'aménagement des bâtiments et des lieux autour des sites de production afin de réduire les odeurs;

¹⁷ RLDD, *Le potentiel de développement durable d'un projet de production porcine dans la région*. Document présenté à Nutrinor, 29 février 2000, p.5

- L'application d'un processus d'encadrement technique en agroenvironnement avec des producteurs impliqués.

La liste apparaît imposante à première vue, mais elle s'avère tout de même réaliste lorsqu'on s'y attarde un peu. Les actions qui y sont proposées sont techniquement envisageables et ne sont pas de nature à compromettre le projet. Moyennant certains ajustements, la filière porcine possède donc un potentiel de développement durable acceptable en matière de respect de l'écologie.

Un développement socialement durable ?

Comme cela a été le cas pour les deux dimensions précédentes, je vais d'abord alimenter cette section à partir de l'analyse faite par la RLDD, puis j'y ajouterai mes commentaires personnels. Les points étudiés par le comité d'examen sont : *la santé des travailleurs, la santé des consommateurs de porc, les antibiotiques, la santé des résidents à proximité des installations, la santé animale, l'accès aux ressources, le partenariat, la concertation et la participation du public.*¹⁸

La santé des travailleurs

Selon les expériences vécues ailleurs au Québec, travailler au sein d'une porcherie augmente le risque de maladies dues aux fortes concentrations de micro-organismes, poussières et gaz présentes dans l'air. En l'absence d'indications contraires, tout indique que la situation sera sensiblement la même pour le projet Nutrinor.

La santé des consommateurs

Le projet de Nutrinor sera régi par la norme HACCP qui inclut un système de gestion de la qualité ainsi que des standards élevés de salubrité, à l'avant-garde du domaine agroalimentaire.

Les antibiotiques

Aucune dose préventive ne sera administrée au bétail, ce qui réduit considérablement les risques de répercussions négatives sur la santé humaine.

¹⁸ RLDD, *Le potentiel de développement durable d'un projet de production porcine dans la région.* Document présenté à Nutrinor, 29 février 2000, p.17

La santé des résidents à proximité des installations

La question des odeurs est fort probablement le point le plus préoccupant du dossier. Des études ont montré qu'« *une mauvaise gestion des lisiers liquides, outre ses effets sur l'environnement, engendre des odeurs porteuses de malaises (appelés « détresse psychologique » par certains auteurs) chez les résidents du voisinage quotidiennement exposés* ». ¹⁹ Dans certains cas, les odeurs peuvent être à l'origine de ruptures dans les relations de voisinage et même causer de véritables fractures entre le monde rural et le monde urbain. Des mesures ont été prises par Nutrinor pour minimiser les inconvénients, mais leur efficacité n'est pas garantie. Par ailleurs, le risque de contamination de l'eau potable demeure extrêmement préoccupant. De nombreuses études ont démontré qu'il s'agit d'une menace réelle et l'actualité se charge de nous le rappeler régulièrement. À cet effet, Nutrinor propose de mettre en application le plan agroenvironnemental de fertilisation (PAEF) prévu par le gouvernement et conçu pour respecter les contraintes liées aux sols et aux cultures.

La santé animale

Les études indiquent que les porcs ont besoin de lumière, d'un endroit propre et d'espace autour de l'auge et que la présence de litière dans l'enclos les occupe et les protège des blessures. Les dirigeants de la coopérative affirment que le troupeau sera de haut niveau génétique et qu'il bénéficiera d'un espace salubre et suffisant. Toutefois, il semble que la litière sera absente.

L'accès aux ressources

L'organisation juridique de Nutrinor en une coopérative permet théoriquement d'envisager une meilleure répartition des richesses puisqu'elle compte des centaines de membres cotisant qui auront droit à d'éventuelles ristournes. Par ailleurs, Nutrinor ne possède pas de plan spécifiquement destiné à favoriser l'implantation de fermes d'élevage sur des territoires aux prises avec des difficultés économiques particulières. Pour ce qui est de la formation, les dirigeants assurent que le suivi du projet sera fait par un spécialiste, mais ils ne semblent pas avoir prévu de politique spécifique de formation, d'éducation et de sensibilisation.

Le partenariat

Le partenariat est un gage d'interaction et un moyen efficace de partager les risques et les retombées d'un projet. Mis à part les producteurs privés, Nutrinor n'a pas indiqué de partenariats potentiels avec d'autres acteurs régionaux.

La concertation et la participation du public

La participation de la population à l'élaboration et à la prise de décision de projets importants comme celui de la filière porcine est essentielle afin d'en assurer l'acceptabilité sociale et de favoriser la synergie indispensable à son succès. Or, cette implication du public doit se faire le plus tôt possible. Selon la RLDD, « *Nutrinor a répondu à des demandes d'information des différentes municipalités touchées par le projet* ». ²⁰ Toutefois, il faut noter que le processus était alors déjà bien enclenché et qu'aucun mécanisme de discussion formel n'a été institué. Je suis d'avis qu'il s'agit de l'enjeu central du présent dossier et c'est pourquoi j'approfondirai cette question dans la prochaine partie de ce document.

Conclusion sur la dimension sociale du projet

TABLEAU 3
Bilan du potentiel de développement durable du projet
Dimension sociale

	<i>Positif</i>	<i>Ambivalent</i>	<i>Négatif</i>
La santé des travailleurs			X
La santé des consommateurs	X		
Les antibiotiques	X		
La santé des résidents à proximité des installations		X	
La santé animale		X	
L'accès aux ressources		X	
Le partenariat		X	
La concertation et la participation du public			X

¹⁹ RLDD, *Le potentiel de développement durable d'un projet de production porcine dans la région*. Document présenté à Nutrinor, 29 février 2000, p.18

²⁰ RLDD, *Le potentiel de développement durable d'un projet de production porcine dans la région*. Document présenté à Nutrinor, 29 février 2000, p.23

En ce qui a trait à la dimension sociale du projet, il semble moins facile de conclure favorablement quant à son potentiel de développement durable. En effet, si la qualité de la production semble assurée, le respect des travailleurs et surtout l'implication de la population font réellement défaut. D'ailleurs, puisque ce dernier point constitue un aspect du dossier tout aussi délicat que fondamental, je me propose maintenant de l'explorer en profondeur à partir de l'analyse d'une revue de presse sur le sujet.

Les enseignements de la revue de presse

Quelques hypothèses

À la lumière de l'analyse d'impacts effectuée par la RLDD, on peut se demander comment le projet de Nutrinor a pu faire couler autant d'encre et donner lieu à une si virulente controverse. Bien qu'imparfait, tout semblait indiquer que le projet possédait, moyennant certaines bonifications, le potentiel pour devenir un projet régional structurant, répondant aux principes d'un développement durable. Alors, comment expliquer qu'il ait défrayé la manchette pendant près d'un an et demi et mené la région au bord d'une véritable crise, allant jusqu'à mettre en péril sa saison touristique hivernale 2000-2001 ? À première vue, la situation semble quelque peu incompréhensible. En fait, pour y voir plus clair, je suis d'avis qu'il faut observer les agissements des différents acteurs en plongeant au cœur même de la dynamique sociale qui a marqué le déroulement du dossier.

Je fais ici l'hypothèse que le marasme, auquel a donné lieu le projet d'implantation d'une filière porcine par Nutrinor, est en partie imputable à une mauvaise stratégie d'implication populaire et de communication de la part de la coopérative ainsi qu'à l'absence d'un véritable lieu de débat susceptible de permettre le dialogue et la concertation. Je me permets d'ajouter que cette situation aurait probablement pu être évitée si un mécanisme, capable de déceler les projets potentiellement « délicats » en matière de développement durable et de déclencher un processus de consultation publique reconnu, objectif et fonctionnel, avait été instauré au préalable au niveau local et régional. Enfin, je suis d'avis que de tels conflits, interpellant directement la notion d'acceptabilité sociale des projets de développement, risquent de se répéter dans un contexte où la mondialisation qui s'opère actuellement, tout en présentant de plus en plus d'opportunités nouvelles, laisse planer au sein des petites collectivités, la peur de l'envahissement et le sentiment de perte de contrôle de leur devenir.

Quelques notes méthodologiques

Pour vérifier ces quelques hypothèses, j'ai décidé d'analyser l'évolution du dossier à travers ce qui lui a servi de canal de communication principal, soit les médias régionaux et tout particulièrement la presse écrite. J'ai donc constitué une revue de presse composée de 147 articles concernant la filière porcine et couvrant une période de 15 mois (du 5 décembre 1999 au 15 mars 2001). On y retrouve 13 articles du journal le Lac-Saint-Jean, 18 du Progrès-Dimanche et 116 du journal Le Quotidien. Il faut toutefois noter que 78 articles ont été complètement analysés alors que 69 autres l'ont été à partir de résumés seulement, leur disponibilité étant réduite et commandant des frais disproportionnés considérant la nature et les besoins du présent travail. Il faut aussi souligner que cette revue de presse, sans être tout à fait complète, s'avère relativement exhaustive, tout particulièrement en ce qui a trait au journal Le Quotidien.

Pour chaque article analysé, la date de parution, la source, le titre, l'acteur principal, sa position et son attitude ont été notés. Dans certains cas, la position de l'acteur face au projet n'a pu être identifiée, soit parce qu'il n'en faisait pas mention, soit parce qu'il désirait demeurer objectif. Quant à l'attitude, bien que j'aie pu l'identifier aisément dans la plupart des textes complets, l'exercice fut plus ardu en ce qui concerne les résumés. Quoiqu'il en soit, malgré l'évidente subjectivité de cette démarche, je crois qu'elle demeure suffisamment représentative de la réalité. Voici un extrait du tableau présentant la synthèse des données recueillies, dont la version complète peut être consultée à l'Annexe 1 :

TABLEAU 4
Extrait de la synthèse de la revue de presse

#	Jour	Mois	Année	Source	Titre	Acteur principal	Position	Attitude
157	5	12	1999	PD	À Ville de La Baie	Municipalité de La Baie	Pour si...	Diplomatie
145	6	12	1999	QUO	Production porcine	UPA	Pour	Diplomatie
144	7	12	1999	QUO	Surtout devant les odeurs	Population de La Baie	Contre	

Les informations ainsi synthétisées avaient pour but de tenter de répondre à l'interrogation suivante : Les journaux constituent-ils un canal de communication adéquat pour la tenue d'un tel débat ? Voyons maintenant ce qu'elles ont permis de constater.

Un débat sur-médiatisé

La première constatation qui peut être faite, en regard des informations fournies par la revue de presse, est que le dossier a été abondamment traité par les médias, voire même sur-médiatisé. Concrètement, cela signifie que le sujet s'est retrouvé dans l'actualité régionale pratiquement une fois à tous les 3 jours au cours de la période de 15 mois couverte par la revue de presse. Pour le journal Le Quotidien, cela se traduit par au moins un article publié à chaque 4 jours. En ce qui concerne le mois de mars seulement, cela signifie la publication de près d'un article par jour (23 au total) ! Cette abondance semble venir appuyer l'hypothèse selon laquelle, en l'absence d'un canal de discussion reconnu, les médias écrits deviennent rapidement les « rapporteurs » privilégiés des propos des différents acteurs.

Une discussion désorganisée aux interlocuteurs multiples

Par ailleurs, si on observe attentivement les acteurs qui sont intervenus dans le débat, à un moment où à un autre, on s'aperçoit rapidement qu'ils sont extrêmement nombreux. En fait, ils ont été au moins 35 à prendre la parole via les journaux. Or, l'abondance des lettres ouvertes signées par des individus, de même que la composition des différents groupes impliqués, laissent entrevoir une réelle désorganisation au niveau de la représentation populaire. En effet, aucun porte-parole officiel n'ayant été clairement identifié au sein de la population, divers comités locaux de citoyens ont vu le jour spontanément sur le territoire. Par la suite, malgré la constitution d'un groupe appelé « Coalition régionale contre la filière porcine Nutrinor » la désorganisation est demeurée palpable. Le tableau qui suit présente les divers intervenants ayant pris la parole dans le débat et la fréquence de leurs interventions par rapport au total des articles examinés.

Grâce à ce tableau, il est possible de constater que si le nombre total d'interlocuteurs est élevé, quatre d'entre eux ont monopolisé plus de la moitié du débat (56% des interventions) : soit l'Union des producteurs agricoles du Saguenay – Lac-Saint-Jean (UPA), la population en général (lettres ouvertes notamment), Nutrinor et la Coalition régionale contre la filière porcine. Les trois premiers cités ont donc été les acteurs les plus présents avec près d'un article sur 6 présentant leur point de

vue. La Coalition régionale a, quant à elle, vu son opinion livrée dans 1 article sur 10. Il est intéressant de constater que les interventions de l'UPA et de Nutrinor réunies (soit un total de 30%) équivalent à peu près à celles combinées de la population et de la Coalition régionale (soit 26%).

TABLEAU 5
Nombre d'articles au sein desquels les différents acteurs ont été les principaux interlocuteurs

# Acteur	Nbre	%
1 Union des producteurs agricoles du Saguenay - Lac-Saint-Jean	23	16%
2 Population en général	22	15%
3 Nutrinor	21	14%
4 Coalition régionale contre la filière porcine Nutrinor	16	11%
5 Éditorialistes	8	5%
6 MRC du Fjord-du-Saguenay	6	4%
7 MRC Lac-Saint-Jean-Est	6	4%
8 Municipalités de La Baie	6	4%
9 Conseil régional de l'environnement	5	3%
10 Ministère de l'Agriculture	4	3%
11 MRC Maria-Chapdelaine	4	3%
12 Fédération des producteurs de porcs du Québec	3	2%
13 Municipalité de Normandin	3	2%
14 Association des clubs de motoneiges du Saguenay - Lac-Saint-Jean	2	1%
15 Gouvernement du Québec	2	1%
16 Municipalité de Saint-Honoré	2	1%
17 Municipalités de Delisle	2	1%
18 Population Comité de citoyens de Saint-Honoré	2	1%
19 Population Comité d'opposition au projet de porcheries de Laterrière	2	1%
20 Association des hôteliers du Saguenay-Lac-Saint-Jean	1	1%
21 Centre Local de Développement Lac-Saint-Jean-Est	1	1%
22 Chambre de commerce d'Alma	1	1%
23 Comité de l'environnement de Chicoutimi	1	1%
24 Fédération touristique régionale	1	1%
25 Spécialistes mandatés par le ministère de la Santé et des services sociaux.	1	1%
26 Ministère de la Santé et des Services sociaux	1	1%
27 Ministère des Affaires municipales et de la Métropole	1	1%
28 MRC Domaine-du-Roy	1	1%
29 Municipalité de Laterrière	1	1%
30 Municipalité de Saint-Henri-de-Taillon	1	1%
31 Municipalité d'Hébertville	1	1%
32 Municipalité d'Hébertville-Station	1	1%
33 Ordre des agronomes du Québec, section Saguenay - Lac-Saint-Jean/Côte-Nord	1	1%
34 Premier Ministre du Québec	1	1%
35 Région laboratoire de développement durable	1	1%
TOTAL	155	100%

Par ailleurs, si on tente de regrouper les interventions selon certaines catégories d'acteurs, un portrait plus précis de la répartition de la parole se dessine. Ainsi, on voit clairement que le monde agricole et la population sont intervenus à peu près également, occupant respectivement 32% et 29% des articles parus, alors que le monde municipal les suit de près avec 23%.

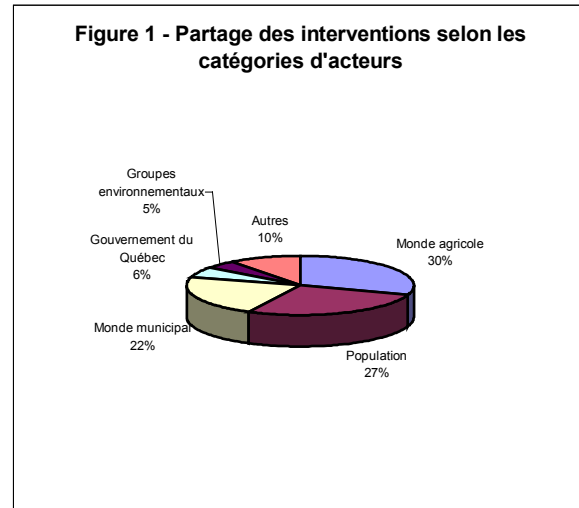
TABLEAU 6
Partage des interventions selon les catégories d'acteurs

Monde agricole	32%
Union des producteurs agricoles du Saguenay - Lac-Saint-Jean	16%
Nutrinor	14%
Fédération des producteurs de porcs du Québec	2%
Population	29%
Population en général (lettres ouvertes, etc.)	15%
Coalition régionale contre la filière porcine Nutrinor	11%
Comités de citoyens	3%
Monde municipal	23%
Municipalités	12%
MRC	12%
Gouvernement du Québec	6%
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation	3%
Gouvernement du Québec	1%
Ministère de la Santé et des Services sociaux	1%
Ministère des Affaires municipales et de la Métropole	1%
Premier Ministre du Québec	1%
Groupes environnementaux	5%
Conseil régional de l'environnement	3%
Comité de l'environnement de Chicoutimi	1%
Région laboratoire de développement durable	1%
Autres	11%
Éditorialistes	5%
Association des clubs de motoneiges du Saguenay - Lac-Saint-Jean	1%
Association des hôteliers du Saguenay - Lac-Saint-Jean	1%
Centre Local de Développement Lac-Saint-Jean-Est	1%
Chambre de commerce d'Alma	1%
Fédération touristique régionale	1%
Groupe de spécialistes mandatés par le ministère de la Santé et des services sociaux.	1%
Ordre des agronomes du Québec, section Saguenay - Lac-Saint-Jean/Côte-Nord	1%

On remarque aussi que le gouvernement du Québec, par le biais de ses différents ministères, dont celui de l'Agriculture des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ), est demeuré relativement peu impliqué dans le dossier, n'occupant que 6% des articles.

Or, les grands oubliés sont très certainement les groupes environnementaux qui n'ont été présents que dans 5% des cas. Ceci est

assez surprenant, quant on considère l'implication plutôt importante de la Région laboratoire de développement durable dans le dossier, ayant réalisé l'analyse d'impacts du projet de Nutrinor. Comment expliquer l'absence de cet organisme ainsi que celle du Conseil régional de l'environnement (CRE), qui n'a pris la parole qu'à cinq reprises ? Ont-ils tenté de se faire entendre sans succès ou ont-il simplement dû s'abstenir par manque de ressources ?



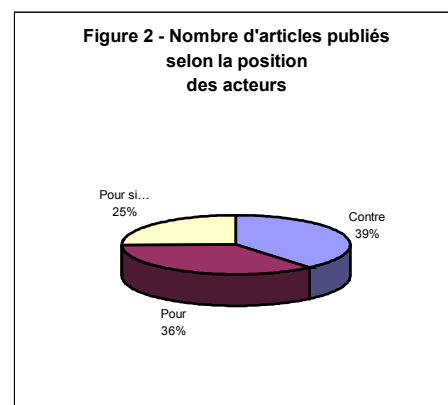
En ce qui concerne le CRE, il faut tout de même mentionner que des efforts non négligeables ont été déployés en amont du projet. En effet, dès novembre 1999, les membres du CRE ont rencontré des groupes de citoyens, des municipalités et des MRC dans le but de les sensibiliser aux problèmes rencontrés dans d'autres régions du Québec relativement à l'élevage porcin. Ils en ont profité pour discuter de solutions alternatives et distribuer de la documentation de base sur le sujet. Malgré tout, force est de constater, à la lumière de la revue de presse, que l'intervention du CRE semble s'être atténuée au fil des mois. Or, si on en croit les propos tenus par Ursula Larouche, directrice générale du CRE, lors d'une entrevue accordée au journal Le Quotidien en juin 2000, l'hypothèse du manque de ressources ne saurait être écartée trop rapidement : « *Nous avons une grande demande d'information du milieu sur plusieurs sujets et il nous est difficile de répondre avec diligence et compétence* ». ²¹ L'enjeu dépasse évidemment le seul dossier de la filière porcine, mais il permet de propulser le débat sur le terrain des moyens déployés pour assurer la disponibilité et la diffusion d'une information spécialisée de qualité. Lorsqu'un projet hautement controversé comme celui-ci requiert une compréhension minimale des risques

écologiques associés à son implantation, les citoyens ne devraient-ils pas, à tout le moins, pouvoir compter sur des instances régionales suffisamment financées et pleinement fonctionnelles?

Les journaux : un canal de discussion inapproprié

Je l'ai dit précédemment, en l'absence d'un véritable canal de communication permettant à tous d'avoir accès à des informations objectives et de qualité, les journaux prennent la relève. Or, cette situation n'est pas sans soulever certaines interrogations. Comment un journal serait-il en mesure de livrer une information de qualité sur des sujets parfois pointus et fort complexes lorsqu'il est évident que les journalistes régionaux ne peuvent s'improviser spécialistes dans tous les domaines à la fois ? Certains répondront que la difficulté peut être facilement contournée en rapportant les propos de spécialistes qui ne font pas nécessairement partie du personnel journalistique. Peut-être cette façon de faire s'avère-t-elle parfois efficace, mais force est d'admettre que dans le cas de la filière porcine, très peu de spécialistes ont été amenés à commenter le débat afin de lui insuffler une dose d'objectivité. À titre d'exemple, sur les 147 articles étudiés, la RLDD n'a émis son opinion qu'une seule fois et en aucun cas l'avis d'un chercheur de l'Université du Québec à Chicoutimi n'a été demandé. Seuls les propos d'un groupe de spécialistes, mandatés par le ministère de la Santé et des Services sociaux dans un dossier semblable, il y a quelques années, ont été rapportés. Ce sont donc les différents acteurs impliqués dans le débat qui ont livré l'essentiel de l'information relative au dossier, avec toute la subjectivité que l'on peut craindre de tels discours partisans.

Dans une telle situation, la juste répartition des opinions livrées devient extrêmement importante. C'est alors aux chefs de pupitre des différents journaux que revient la tâche délicate d'assurer un équilibre entre les points de vue présentés. *A priori*, je dois avouer que j'étais très sceptique quant à leur capacité, sur une si longue période et devant un sujet aussi complexe, à présenter un contenu journalistique mettant en scène un nombre



²¹ BOUCHARD, Denis, *Le parent pauvre des conseils régionaux*. Journal Le Quotidien, jeudi le 1^{er} juin 2000

égal d'opposants et de sympathisants. Pourtant, les résultats obtenus à partir de la revue de presse tendent à démontrer que cet équilibre a été préservé. En effet, alors que 39 % des articles présentaient une opinion défavorable au projet, 36% se voulaient favorables et un autre 25% étaient empreints d'une certaine ambivalence. De plus, il ressort que les 8 éditoriaux analysés, bien que dans l'ensemble légèrement favorables au projet, faisaient le plus souvent l'effort de présenter les deux côtés de la médaille avec jugement. On peut donc conclure, quant au rôle des journalistes dans ce dossier, que s'il leur a été difficile de présenter un contenu objectif, ils ont à tout le moins su présenter des points de vue équilibrés.

Quoi qu'il en soit, les journaux en tant qu'instruments de communication sont loin d'être parfaits et montrent rapidement leurs limites lorsqu'ils sont utilisés à des fins de débat et de concertation. Pour mettre en évidence leurs lacunes, je propose maintenant de jeter un coup d'œil à l'évolution dans le temps de l'attitude des différents acteurs.

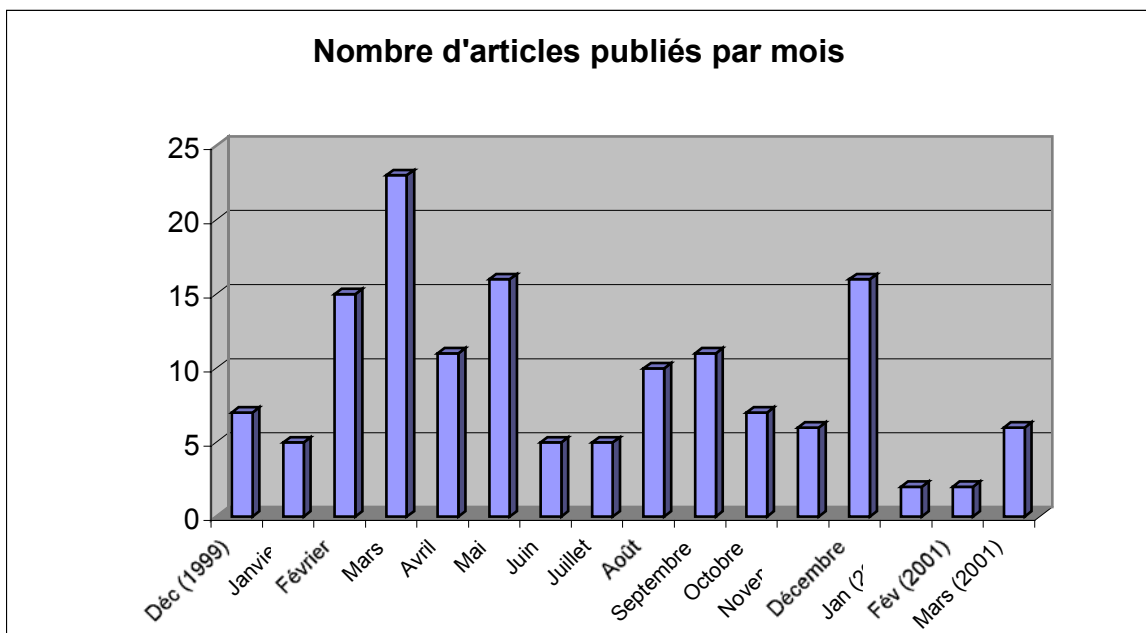
La montée de l'intransigeance

Grâce à la revue de presse, une synthèse présentant les grandes étapes de l'avancement du dossier a pu être élaborée. Celle-ci se trouve à l'Annexe 2 du présent document. Il est très intéressant de constater que la fréquence de publication des articles concernant la filière porcine est en lien direct avec la tension vécue par les acteurs impliqués. Ainsi, le graphique à la page suivante permet d'identifier les deux crises majeures qui ont marqué le déroulement du dossier. Tout d'abord, celle du printemps 2000, qui s'est étendue du mois de février au mois de mai et qui a forcé le décret, par le ministre de l'Agriculture, d'un moratoire de trois mois. Puis, celle de décembre 2000, qui s'est traduite par le durcissement de la position de l'UPA et le retrait des droits de passage traditionnellement consentis aux motoneigistes, mettant en péril la saison touristique hivernale.

Bien que ce graphique n'ait qu'une valeur purement indicative, il m'apparaît suffisamment précis pour refléter le degré d'insatisfaction des acteurs impliqués. En effet, plus l'impasse se noue, plus l'insatisfaction augmente et plus les articles de journaux sont nombreux. Face à cette constatation, on s'aperçoit rapidement que le journal est bien davantage un médium propice au monologue

qu'au dialogue. Il est d'ailleurs très révélateur de constater que la période la plus favorable à la négociation, soit la fin juillet - début août, selon les dires de la majorité des acteurs qui entrevoyaient alors la possibilité d'un consensus, correspond à une période plutôt calme au niveau médiatique. Pourtant, si les journaux permettaient réellement le dialogue, n'est-il pas logique de croire que la publication aurait alors dû atteindre des sommets en cette période d'intenses négociations ? Au contraire, tout semble indiquer que les acteurs se servent des journaux pour exprimer leur mécontentement en l'absence d'un réel canal de communication.

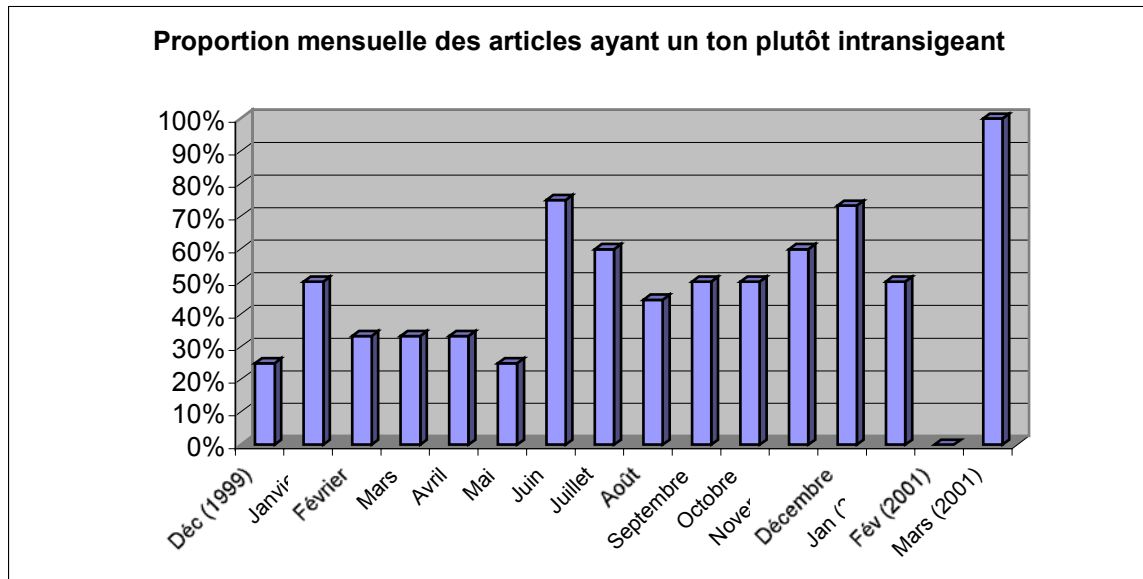
FIGURE 3



D'ailleurs, sur ce point, la revue de presse vient une fois de plus conforter cette hypothèse puisque sur l'ensemble des articles analysés (soit 114 dans ce cas-ci), près de la moitié d'entre eux (soit 47%), mettent en scène des acteurs tenant des propos plutôt intransigeants, voire même agressifs. Il est clair que dans un tel état d'esprit, la concertation est à toute fin pratique impossible. En outre, l'analyse des articles permet de déceler une progression dans l'attitude des acteurs, laissant

entrevoir une tendance au durcissement des propos tenus tout au long des 15 mois faisant l'objet de l'examen.

FIGURE 4



Cette dernière observation tend à prouver que l'utilisation des journaux comme seul canal de communication dans le débat concernant l'implantation d'une filière porcine au Saguenay – Lac-Saint-Jean, était voué à l'échec. Ceci ne signifie pas que je considère que le projet lui-même ait été destiné à sombrer ou que les journaux n'aient aucun rôle à jouer. Au contraire, je suis plutôt d'avis que les journaux occupent une position stratégique en matière de développement régional

qui mériterait d'ailleurs d'être repensée et revalorisée. Mais ça c'est une autre histoire. En outre, j'estime que le potentiel de développement durable du projet de Nutrinor était plutôt intéressant, mais je considère que son lancement public fut un fiasco.

Un fiasco collectif

Comme je viens de le mentionner, je suis d'accord avec la RLDD lorsqu'elle débute son rapport en disant que le « *le projet de production de porcs dans la région présente un potentiel de développement qui peut [...] favoriser un développement durable de notre région* ». ²² Toutefois, je considère que ce potentiel a été gâché par une stratégie de communication déficiente qui n'a pas su intégrer la population dès le départ et assurer le dialogue par la suite. Je suis convaincu que les points de vue divergents des promoteurs et de ceux qui s'opposaient au projet, auraient pu trouver un terrain d'entente si un véritable canal de discussion et de négociation avait été instauré. À ce chapitre, je crois que la faute incombe en grande partie au promoteur, mais je suis aussi d'avis que le gouvernement, en refusant de tenir des audiences publiques malgré les demandes répétées de la population, doit reconnaître ses torts, de même que l'ensemble de la collectivité régionale qui n'a pas su se doter d'un mécanisme efficace de concertation pour prévenir de tels dérapages.

Une coopérative qui vieillit mal

Je crois en effet qu'on aurait pu s'attendre de Nutrinor qu'elle agisse avec beaucoup plus de sensibilité face aux besoins de la population compte tenu qu'elle possède, du moins en principe de par sa forme juridique, une longue expérience de coopération. Il est bien difficile de comprendre comment les dirigeants de la coopérative ont pu négliger cet enjeu primordial, alors que de nombreux conflits concernant l'élevage porcin ont marqué l'histoire québécoise récente. Il est évident que Nutrinor n'a pas aidé sa cause en étant aussi peu soucieuse d'obtenir l'acceptabilité sociale de son projet. Comme l'a bien illustré Carol Néron dans son éditorial du 16 mai 2000, où il compare les différentes approches adoptées par Récupère-Sol à Saint-Ambroise, Alcan à Alma et AES à Laterrière, « *qu'il soit question de traiter des déchets domestiques ou de produire de l'aluminium, la notion d'acceptabilité sociale a priorité sur tous les permis officiels possibles et*

imaginables. Ce constat est également valable en agriculture ». ²³ Comment une coopérative comme Nutrinor a-t-elle pu omettre ce détail ? Même si elle a bien essayé de se rattraper en ajustant son plan de communication, le mal était déjà fait et son faux départ lui a coûté très cher.

Un gouvernement sourd et muet

En ce qui concerne l'attitude du gouvernement, il est étonnant de constater à quel point ce dernier a fait preuve d'inertie dans ce dossier et ce, malgré les proportions inquiétantes prises par le conflit à la fin de l'année 2000. La maladresse de Nutrinor n'aurait pu être effacée par la tenue d'audiences publiques, mais la seconde crise aurait sans doute pu être évitée. En effet, en canalisant le dossier dans un processus structuré comme celui préconisé par le Bureau d'audiences publiques en environnement (BAPE), les débordements potentiels peuvent être endigués avant qu'ils dégénèrent comme ce fut le cas pour la filière porcine. Ne sont-ce pas les pressions d'une population craintive face à l'inconnu qui ont mené les municipalités à adopter des réglementations spéciales visant à empêcher l'élevage porcin sur leur territoire ? Quand l'envahissement est perceptible et qu'aucune balise n'est visible à l'horizon, il semble bien légitime de prendre les moyens qui sont à sa portée pour assurer sa défense. C'est ce qu'ont fait les municipalités. Les expériences précédentes qui se sont déroulées au Québec et même ici, au Saguenay – Lac-Saint-Jean, ont montré que le BAPE est en mesure de fournir de telles balises et d'ainsi favoriser l'instauration d'un climat propice à la concertation. Dans ce contexte, il est difficile de comprendre pourquoi le gouvernement est resté sourd face aux appels répétés de la population qui réclamait un BAPE. De plus, il est permis de croire que le temps nécessaire pour la mise sur pied d'un tel mécanisme aurait pu fournir au gouvernement un délai raisonnable pour procéder à l'amendement de la Loi 23, concernant le droit de produire, et ainsi clarifier cette question fondamentale afin qu'elle ne se confonde pas avec le dossier plus ponctuel de la filière porcine. Je suis d'avis que la concertation devient beaucoup plus aisée lorsque les débats de fond qui dépassent largement les dossiers locaux ne viennent pas mêler les cartes. Il est évident que sur ce point, la partie de bras de fer qui s'est enclenchée entre l'UPA et le gouvernement n'a pas facilité les choses.

²² RLDD, *Le potentiel de développement durable d'un projet de production porcine dans la région*. Document présenté à Nutrinor, 29 février 2000, p.5

²³ NÉRON, Carol, *Nul n'est prophète en son pays*. Journal Le Quotidien, 16 mai 2000

Une région mal outillée

Quoi qu'il en soit, tout le blâme ne saurait être porté par Nutrinor, l'UPA ou le gouvernement du Québec. J'estime que la région doit aussi prendre conscience de ses torts et enclencher au plus vite une démarche visant à éviter qu'un tel dérapage ne se reproduise. Le dossier Nutrinor n'est pas le premier en son genre et risque de ne pas être le dernier. Dans l'article précédemment cité, l'éditorialiste Carol Néron souligne ce fait en affirmant que les discussions qui font rage au Saguenay – Lac-Saint-Jean, concernant la filière porcine, « *possèdent malheureusement un air de déjà-vu...* »²⁴ Il m'apparaît clair que le présent dossier ne fait que mettre en évidence la nécessité pour la région de se doter d'un mécanisme nouveau lui permettant de prendre en main son développement dans un contexte de mondialisation où des opportunités de plus en plus nombreuses risquent de se présenter et où l'acceptation sociale des projets devient de plus en plus essentielle. À mon sens, il est impératif d'admettre que la planification stratégique régionale ne suffit plus et qu'elle doit être complétée par un outil plus souple, capable de se déployer en peu de temps et de procurer à la population, aux acteurs régionaux et à d'éventuels promoteurs, un canal d'information et de discussion reconnu et efficace. Sans un tel mécanisme, il y a fort à parier que d'autres projets de développement, potentiellement durables, ne passeront pas l'incontournable test de l'acceptabilité sociale, emporté par la tourmente de la « dé-concertation ».

Tout ceci nous ramène à la question fondamentale par laquelle j'ai débuté la présente réflexion sur le développement durable et qui portait sur le défi de l'opérationnalisation des nouveaux modèles de développement : Qui doit prendre en charge la création d'un nouvel outil et comment doit-il procéder ? Est-ce le Conseil régional de développement (CRD), le Centre local de développement (CLD), la MRC ou une tout autre instance ? La question reste entière. Cependant, l'urgence d'agir, elle, se fait de plus en plus criante. Le projet d'implantation de la filière porcine a fait ressortir la fragilité des liens unissant le monde rural et le monde urbain et la nécessité, en cette période de restructuration municipale, de repenser les mécanismes de dialogue qui les animent.

²⁴ NÉRON, Carol, *Nul n'est prophète en son pays*. Journal Le Quotidien, 16 mai 2000

En outre, bien que Nutrinor ait finalement démarré son projet, les pertes encourues, en temps et en argent, sont énormes et les cicatrices qu'elles laissent au sein du tissu socio-économique régional sont inacceptables. On n'a qu'à penser aux motoneigistes et aux hôteliers du Saguenay - Lac-Saint-Jean qui ont eu à subir les contre-coups de la crise sans y être impliqués. De plus, si on se fie aux expériences précédentes qui n'ont pas passé le test de l'acceptabilité sociale, comme celle vécue à Saint-Ambroise avec l'usine de traitement des sols contaminés, Récupère-Sol, le dossier Nutrinor est loin d'être clos.

Il est d'ailleurs inquiétant de noter à quel point les divergences exprimées, quant à la perception du règlement du conflit, demeurent prononcées et empreinte d'une grande susceptibilité. Alors que le 6 mars dernier, l'éditorialiste Richard Banford titrait son article « *Le porc réussit l'épreuve de l'acceptation sociale* », ²⁵ un citoyen d'Hébertville-Station lui destinait, dans le Lac-Saint-Jean du 18 mars, une lettre ouverte intitulée « *Naïveté...* ». ²⁶ Au même moment, six pages plus loin, la rubrique « Vox Pop » de ce même journal, portant sur la filière porcine, posait la question suivante à une population visiblement déchirée : « *L'arrivée des premières truies à Hébertville vous inquiète-t-elle ?* ». ²⁷ Je vous laisse imaginer la nature hétérogène des réponses recueillies. Visiblement, cette filière n'a pas fini de faire des petits...

²⁵ BANFORD, Richard, *Le porc réussit l'épreuve de l'acceptation sociale*. Journal Le Quotidien, 6 mars 2001

²⁶ MALTAIS, Denis, *Naïveté...* Journal Le Lac-Saint-Jean, lettre ouverte, 18 mars 2001, p. 6

²⁷ Voir la rubrique Vox Pop, *L'arrivée des premières truies à Hébertville vous inquiète-t-elle ?* Journal Le Quotidien, 18 mars 2001, p.12

Conclusion

J'ai entamé ce mémoire en posant une série de questions qui m'apparaissaient fondamentales pour la compréhension du dossier traité et pour l'ensemble de la problématique de développement du Saguenay – Lac-Saint-Jean. À la lumière de la présente analyse, je me dois de conclure que le projet d'implantation d'une filière porcine présenté par Nutrinor ne souscrit pas aux principes du développement durable. Pourquoi ? Principalement parce que la dimension sociale associée au développement du projet ne passe pas le test de la durabilité rendant l'atteinte de l'équilibre recherché impossible.

Pourtant, d'un point de vue économique le potentiel du projet semble indéniable, compte tenu la faible production régionale actuelle et de l'intérêt suscité au Québec par ce créneau d'exportation. De plus, il s'agit d'une opportunité non négligeable en matière de diversification des activités agricoles, de soutien à la relève et de création d'emplois.

Par ailleurs, d'un point de vue écologique, bien que plusieurs modifications soient nécessaires pour diminuer les risques de contamination de l'eau et des sols ainsi que les nuisances associées aux odeurs, il semble que le projet ne soit pas tout à fait incompatible avec la sauvegarde des écosystèmes régionaux. C'est du moins l'opinion partagée par la Région laboratoire du développement durable et certains autres groupes environnementaux comme le Comité de l'environnement de Chicoutimi.

C'est donc du côté de l'acceptation sociale que le bât blesse. En effet, l'examen de la revue de presse a démontré que les promoteurs n'ont pas su intégrer la population au projet dès sa conception. Les citoyens, ayant le sentiment que tout était décidé d'avance, se sont alors mobilisés contre le projet et la communication est devenue extrêmement difficile. Aucun processus d'examen et de concertation publique n'a été identifié de manière officielle et seuls des mécanismes d'urgence disparates, incomplets et désuets, ont été formés. Malgré l'insistance de la population et de nombreuses municipalités, aucune instance qualifiée et impartiale, du type Bureau d'audiences publiques en environnement, n'a été mise sur pied. Par conséquent, le dialogue n'a pu être établi de manière efficace et les journaux sont en quelque sorte devenus les entremetteurs du dossier.

Or, l'analyse de la revue de presse a montré que malgré le travail satisfaisant des journalistes en matière d'impartialité, les journaux constituent un très mauvais canal de discussion et de concertation, contribuant plutôt au durcissement progressif des positions des différents acteurs.

Tout ceci est à mon sens symptomatique d'un profond malaise collectif, soit celui d'une région mal outillée pour prendre en main son développement dans une perspective de durabilité. J'estime que le dossier de la filière porcine n'est qu'un cas parmi d'autres (comme par exemple Récupère-Sol à Saint-Ambroise) permettant de mettre en lumière les lacunes de nos processus de concertation. À mon avis, dans un contexte de mondialisation où les opportunités risquent de se multiplier, ceux-ci ne permettent pas de réagir assez rapidement pour assurer la participation de la population à la prise de décision dès les premiers instants de l'élaboration des projets. De plus, ces derniers ne prévoient pas de mécanismes formels permettant l'avènement d'un véritable dialogue et omettent d'intégrer tous les aspects essentiels à l'analyse des dossiers dans une perspective de développement durable.

Je considère donc qu'il est urgent de réagir et d'entamer, dès que possible, une vaste réflexion visant la bonification de nos outils de concertation. L'objectif n'étant pas d'éliminer ou de dédoubler les instances déjà présentes, mais bien de les compléter dans un souci d'intégration des éléments faisant défaut. Ces nouveaux outils devraient permettre la détection des projets potentiellement « délicats » afin de les soumettre, dès leur conception, à un processus formel d'acceptabilité sociale. Cette nécessité devient d'autant plus importante aujourd'hui, à l'heure où la mondialisation accentue, chez un grand nombre de citoyens, le sentiment de perte de contrôle de leur devenir.

Par ailleurs, pour que ce processus soit efficace et crédible, il est indispensable d'instaurer un lieu de débat reconnu, permettant de canaliser l'information requise, d'éviter les dérapages médiatiques et de permettre une discussion civilisée. Ce lieu de discussion, en plus d'être nourri par les opinions parfois passionnées des citoyens et des leaders régionaux, devrait aussi être alimenté par une information spécialisée et objective. Pourquoi attendre la permission du gouvernement du Québec pour se doter d'une sorte de BAPE régional ? Ne possédons-nous pas déjà toute l'expertise nécessaire ? Qu'attendons-nous pour mettre véritablement à profit nos précieuses ressources spécialisées telles que la Région laboratoire de développement durable, le

Conseil régional de développement et l'UQAC, avec notamment ses nombreux chercheurs et étudiants-chercheurs rattachés au Groupe de recherche en interventions régionales (GRIR) ?

Je suis persuadé que notre succès dans cette entreprise repose davantage sur notre volonté que sur notre capacité. Or, il est malheureusement fréquent de constater, en matière de développement collectif, que c'est précisément cette volonté qui fait trop souvent défaut. Je crois toutefois que nous n'avons plus vraiment le choix si nous voulons réussir notre entrée dans le troisième millénaire. La solidarité doit être au cœur de nos pratiques et nous devons développer, chez tous les citoyens et particulièrement chez les jeunes, une culture de la participation active aux débats publics, basée sur le respect, la recherche du consensus et la volonté d'un développement harmonieux. Pour y arriver, les institutions scolaires et les médias doivent être partie prenante de cette démarche de sensibilisation en devenant respectivement un lieu d'apprentissage de la citoyenneté et le catalyseur d'une nouvelle dynamique d'action solidaire. Il est grand temps de faire preuve d'innovation collective.

Bibliographie

ANNAN, Kofi A. *Nous les peuples : Le rôle des Nations-Unies au XXI^e siècle ; Pour un avenir viable*. 2000, 75 p.

BANFORD, Richard, *Le porc réussit l'épreuve de l'acceptation sociale*. Journal Le Quotidien, 6 mars 2001

BERNIER, Yvon, *La région se donne un outil indispensable*. Journal Le Quotidien, 15 février 2000

BOUCHARD, Denis, *Le parent pauvre des conseils régionaux*. Journal Le Quotidien, 1^{er} juin 2000

COMMISSION MONDIALE SUR L'ENVIRONNEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT, *Notre avenir à tous*. Montréal, Les éditions du Fleuve, 1998, 432 p.

FÉDÉRATION DES PRODUCTEURS DE PORCS DU QUÉBEC, *Le plan agroenvironnemental de la production porcine québécoise*. Dépliant, 2000, 8 p.

MALTAIS, Denis, *Naïveté...* Journal Le Lac-Saint-Jean, lettre ouverte, 18 mars 2001

NÉRON, Carol, *Nul n'est prophète en son pays*. Journal Le Quotidien, 16 mai 2000

NUTRINOR, *Le projet de Nutrinor deviendra un modèle pour la production porcine « bio-santé » au Québec*. Communiqué de presse émis le 10 mars 2000

NUTRINOR, *Projet Nutrinor : Un projet respectueux des citoyens et de l'environnement*, avril 2000, 6 p.

RLDD, *Le potentiel de développement durable d'un projet de production porcine dans la région*. Document présenté à Nutrinor, 29 février 2000, 50 p., 3 annexes

VAILLANCOURT, Jean-Guy, « Penser et concrétiser le développement durable ». Dans *Écodécision*, Hiver 1995, p. 24-29

VILLENEUVE, Claude, « Le Saguenay – Lac-Saint-Jean; une région laboratoire pour le développement durable ». Dans *Écodécision*, hiver 1995, p.87-90

VOX POP, *L'arrivée des premières truies à Hébertville vous inquiète-t-elle ?* Journal Le Quotidien, 18 mars 2001

Voir aussi l'Annexe 1 pour une bibliographie complète des 147 articles analysés